

Pièces à fournir dossier de subvention :

- Dossier CERFA de demande de subvention N° 12156\*05
- Insertion au Journal Officiel ou récépissé de la déclaration à la Préfecture de l'association pour une première demande
- Certificat d'identification au répertoire SIRENE pour une première demande
- Les statuts de l'association signés pour une première demande ou si modifications
- Composition des membres du bureau de l'association
- Procès Verbal de la dernière Assemblée Générale
- Compte résultat N-1 signé par le président et le trésorier
- Rapport d'activité N-1 approuvé et signé
- Assurance de la structure